

30 juin 2026

Madame la préfète, Monsieur le DASEN, Monsieur le vice-président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les membres du CDEN

En ce CDEN de fin d'année scolaire, la FCPE 34 a choisi de se concentrer sur les bonnes nouvelles, ce qui va lui permettre d'être assez brève.

Car, oui, c'est une bonne nouvelle pour l'école publique, que des parents d'élèves de l'Hérault aient eu l'énergie pour se mobiliser encore contre les fermetures de classe, entre autres à Montagnac, à Saint-Chinian, à Sète, à Agde, à Montpellier, et ne se soient pas laissés décourager, parfois malgré des dissuasions policières disproportionnées, que nous souhaitons ici à nouveau dénoncer.

En dépit d'un discours ambiant qui voudrait lier à tout prix baisse démographique et baisse des moyens pour l'école, ces parents d'élèves sont aller chercher les chiffres, sont aller chercher les signatures, sont aller chercher les interlocuteurs au rectorat, sont aller chercher les médias, sont allés chercher tous les soutiens possibles.

Et c'est une 2e bonne nouvelle que d'avoir vu les collectivités territoriales, les maires répondre présent et s'associer publiquement à ces démarches, soit par le biais de délibérations ou par des courriers. Ces interventions ont pu faire la différence dans les modifications appliquées au projet de carte scolaire, et nous tenons à saluer les soutiens affichés par les maires de Saint-Chinian, de Pierrerue, de Prades sur Vernazobres, de Villespassans, d'Assignan, de Berlou, de Babeau-Bouldoux, de Pardailhan, de Saint-Jean de Minervois et enfin de Montpellier. Nous savons pouvoir compter sur la vigilance des élus pour préserver leurs écoles, de même que les parents d'élèves ont pu trouver auprès des enseignants et des syndicats un écho sans faille dans les mobilisations, et ce soutien mutuel constitue lui aussi une autre et 3e bonne nouvelle.

La FCPE 34 souhaite remercier chaleureusement ici les syndicats enseignants avec lesquels cette coopération a été possible, permettant d'agir en toute efficacité, et en toute confiance pour mieux faire entendre les besoins. Cette union lors des nombreuses mobilisations, audiences, courriers pour lesquels parents d'élèves et enseignants se sont associés ces dernières semaines ne peut que rendre optimiste et témoigner d'une conviction commune : que c'est l'intérêt supérieur de l'enfant qui doit guider avant toute chose nos actions et les politiques éducatives.

Alors, la FCPE 34 espère, que ce CDEN sera l'occasion d'autres bonnes nouvelles. De bonnes nouvelles seront bienvenues, quand malheureusement, un prochain décret qui s'annonce prévoit de faire peser les conséquences du comportement des représentants légaux sur les enfants plutôt que de contribuer à leur protection. A ce sujet, la FCPE 34 souhaite exprimer une inquiétude majeure concernant les représentants des parents d'élèves. Leur rôle est d'alerter, d'interpeller et parfois de contester des décisions lorsqu'ils estiment que les droits des élèves ou des familles ne sont pas respectés. Même si ce n'est pas l'objectif affiché du texte, nous craignons que ce dispositif ne dissuade certains parents d'exercer pleinement leur mandat. Nos craintes semblent confirmer, s'il s'avère exact qu'aujourd'hui, une demande a été faite par une IEN pour obtenir les noms des enfants de parents s'opposant

à la fermeture d'une classe à l'école Emile Combes. Nous espérons que la lumière sera rapidement faite sur cette initiative.

Pour la FCPE, la priorité c'est de tout faire pour que chaque enfant puisse avoir le droit à une école où il est en sécurité, respecté et protégé. Aucune défaillance institutionnelle n'est acceptable lorsqu'il s'agit de violences sexuelles ou de maltraitances, partout en France, partout dans l'Hérault, dans les grandes villes comme Montpellier ou les plus petites communes. Combien de fois, des alertes émises par des familles ou des personnels ont été minimisées, retardées ou n'ont pu être remontées jusqu'aux autorités compétentes ?

M. le DASEN, vous avez affirmé que l'Hérault avait été préservé en matière de suppressions de postes, en matière de moyens pour l'éducation ; Pourtant, vous et vos services avez été destinataires de nombreuses sollicitations ces dernières semaines. La FCPE 34 souhaite les relayer à nouveau aujourd'hui, dans l'espoir de pouvoir transmettre, dès maintenant et sans attendre la rentrée, des réponses favorables à celles et ceux qui les attendent, au service de notre engagement commun pour l'école publique.